

COMMUNAUTÉS **FORTES** OCÉANS EN SANTÉ



**L'Union
des pêcheurs
des Maritimes**



L'UNION DES PÊCHEURS
des Maritimes | The Maritime
FISHERMEN'S UNION

SERVICES

EN PLUS DE FAIRE PARTIE D'UNE ORGANISATION RESPECTÉE ET INFLUENTE DE PÊCHEURS AYANT DES INTÉRÊTS ET DES OBJECTIFS COMMUNS, VOTRE COTISATION VOUS DONNE ACCÈS À PLUSIEURS SERVICES UNIQUES CRÉÉS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS :

- Accès à une **équipe d'employés** dévoués à **temps plein** afin d'obtenir des informations et des services liés à vos pêches.
- **Représentation et point de contact avec le MPO** sur différents comités consultatifs et revues des sciences.
- **Équipe de communication** qui défend vos intérêts et qui assure votre représentation dans les médias.
- Accès à un groupe **Facebook** privé, un **site internet** et des **courriels mensuels** pour vous tenir à jour.
- **Congrès annuel et réunions de locaux** pour échanger et discuter avec d'autres pêcheurs sur divers enjeux.
- Possibilité de s'impliquer en tant que **représentant de l'UPM** et de participer aux prises de décisions.
- **Formations, ateliers et conférences** offerts en personne et virtuellement.
- **Recherche et développement**, via la filiale Homarus, visant l'amélioration de l'état de la ressource dans diverses pêches côtières.
- **Accès, formation et appui continu** avec le journal de bord papier et électronique.
- Accès à de **nouvelles ressources** dans les pêches et à de meilleurs accords de partage.
- **Défense** du principe du pêcheur-propriétaire indépendant.



Pour les membres du Nouveau-Brunswick uniquement...

- Accès à un **régime d'assurance-vie** et de **santé**.
- Service **d'étiquettes** de pêche **gratuit**.
- **Accès et gestion du quota communautaire** de crabe des neiges, grâce à la filiale Opilio.

À L'UPM, QUI PREND LES DÉCISIONS?

LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE L'UPM INTERAGIT POUR ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ORGANISATION ET DES DIFFÉRENTS DOSSIERS. AU SEIN DE CHAQUE NIVEAU DE GOUVERNANCE, LES MEMBRES ÉLUS PARTICIPENT AUX PRISES DE DÉCISION, QUI GUIDE LE TRAVAIL QUOTIDIEN DU PERSONNEL DE L'UPM.

AGA DES MEMBRES (CONGRÈS)

Autorité suprême de l'UPM composée de tous les membres de l'organisation. Parmi ses responsabilités, elle élit l'exécutif de l'UPM qui siège sur le Conseil maritime et prend des décisions sur les grandes orientations qui touchent l'ensemble de l'UPM.

CONSEIL MARITIME

Le Conseil maritime prend les résolutions et donne l'orientation pour les dossiers qui touche l'ensemble de l'UPM pendant l'année.

• Exécutif du Conseil maritime

L'exécutif du Conseil maritime est composé du président, vice-président N.-B., vice-président N.-É. et secrétaire-trésorier de l'UPM. Il supervise principalement le directeur général. Il peut aussi donner une direction sur les grands dossiers qui concernent les deux provinces.

CONSEILS PROVINCIAUX (N.-B. ET N.-É.)

Les conseils provinciaux prennent des décisions pour les membres sur des questions spécifiques à la province.

LOCAUX

Chaque local élit un exécutif qui représente ses membres au Conseil maritimes et au Conseil N.-B. ou N.-É. L'exécutif organise des réunions par local afin d'approuver les finances, de faire un rapport sur les activités de l'UPM et de décider sur quelles autres questions travailler ou soumettre au Conseil provincial ou à l'AGA (congrès) des membres.



OPILIO (N.-B. SEULEMENT)

Le conseil d'Opilio gère le quota de crabe des neiges des membres du N.-B. Il décide du plan de pêche en collaboration avec le Conseil N.-B., des critères d'admissibilité des pêcheurs pouvant recevoir une allocation de crabe des neiges et il supervise les programmes spéciaux, comme le Programme d'impact communautaire (P.I.C.) .

COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

Chaque communauté élit un exécutif qui reçoit les fonds des profits de la pêche au crabe des neiges à travers le P.I.C. Au total, il y a 8 communautés d'intérêts au N.-B.

REPRÉSENTANTS DE QUAI

Des représentants sont élus dans chaque quai par les pêcheurs pour voir aux affaires en lien avec leur quai. Ces représentants partagent des informations, jouent un rôle de conseiller et organisent des réunions pour prendre des décisions sur les projets et la distribution des fonds de la P.I.C. (N.-B. Uniquement).

HOMARUS

La filiale de recherche et développement dont l'objectif est d'assurer la durabilité d'un grand nombre de nos ressources côtières. Elle coordonne plusieurs projets visant à promouvoir l'harmonie entre les besoins de la pêche côtière et le maintien d'un environnement marin sain. Ses principales composantes sont la science, l'éducation et l'évaluation des ressources.



AGA DES MEMBRES (CONGRÈS)



HOMARUS

- Exécutif UPM N.-B.
- Directeur général UPM

CONSEIL MARITIMES

- Président UPM
- VP N.-B.
- VP N.-É.
- Secrétaire-trésorier UPM
- Présidents et secrétaires/trésoriers des locaux

OPILO

- Exécutif UPM
- Présidents des 5 locaux
- Présidents des 8 communautés d'intérêts

CONSEIL N.-B.

- VP N.-B.
- Président UPM
- Secrétaire-trésorier UPM
- Présidents et secrétaires/trésoriers des 5 locaux

CONSEIL N.-É.

- VP N.-É.
- Président UPM
- Secrétaire-trésorier UPM
- Présidents et secrétaires/trésoriers des 3 locaux

COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (8)

LOCAUX (5)

LOCAUX (3)

REPRÉSENTANTS DE QUAI

REPRÉSENTANTS DE QUAI

REPRÉSENTANTS DE QUAI

MEMBRES

MEMBRES

MEMBRES